CASH WORKING GROUP REGIONAL AFRIQUE DE L'OUEST & DU CENTRE

REGIONAL CASH WORKING GROUP WESTERN & CENTRAL

Réunion du Cash Working Group régional Afrique de l'ouest & du Centre

Lieu : Virtuel et présentiel
Date : 07 septembre 2022 (9H-11H GMT)
Participants : 117 dont 33 femmes
Organisations : Banque Mondiale, OCHA, Save the children, DG Echo, USAID, CRS, Comité international de la Croix-Rouge, PAM, IRC, UNHCR, Intersos, Grounthruthsolutions, Croix-Rouge/France/ Burundi/Tchad, FAO, IOM, Plan International, Solidarités internationales, Unicef, ACF, Oxfam, UNICEF, Trustconsultancy group, UN, IFRC, Medicos del Mundo, World vision, Commission Européenne.

Contexte et Présentation des thèmes

Le 07 septembre 2022, s'est tenue en mode virtuel et en présentiel au sein du bureau régional d'OCHA, la rencontre du groupe régional de travail de l'Afrique de l'Ouest et du Centre sur les transferts monétaires (Cash Working Group). La rencontre s'inscrit dans le cadre du soutien apporté par le CWG régional aux CWGs nationaux de la région avec le soutien financier du Bureau de l'Assistance Humanitaire (BHA/USAID). Cette rencontre a été organisée avec la collaboration du bureau régional d'OCHA. La rencontre s'est fixé ces points de discussion suivants suivis par des segments de discussions :

- **La Banque Mondiale** : Association (lien) entre les Transferts Monétaires Humanitaires et les systèmes nationaux de Protection Sociale : Une étude approfondie au Sahel ;
- **DNPSES Mali** : Registre Social unifié au Mali ;
- Tour de table pour une mise à jour sur les activités des différents CWGs ;
- **HDX** : **Présentation de l'Echange de Données Humanitaires** ;
- **Le Réseau CALP** : les offres de formation disponible et comment en profiter.

Il est important de noter que l'agenda antérieurement partagé a été modifié. La présentation de l'UNICEF Cameroun sur les Etapes à suivre pour établir des liens entre les TM et la Protection Sociale : L'expérience du Cameroun, qu'était prévue a été décalé à la prochaine réunion.

1- Banque Mondiale : Association (lien) entre les Transferts Monétaires Humanitaires et les systèmes nationaux de Protection Sociale : Une étude approfondie au Sahel

Après les mots d'ouverture et la présentation de l'agenda de la rencontre, s'en est suivie la présentation par **Mira SAIDI / Spécialiste en protection Sociale** à la Banque Mondiale. Un Multi-donor trust fund (MDTF) (Fonds d'affectation spéciale multi-donateurs) a été mis en place depuis 2014 pour soutenir la protection sociale (PS) adaptative au Sahel plus spécifiquement dans les pays suivants : Burkina Faso, Mali, Mauritanie, Niger, Sénégal et au Tchad. Ceci dans le but d'accroitre la portée et l'élargissement de ces programmes nationaux afin de fournir une assistance aux personnes les plus pauvres par des filets de sécurité réguliers et un soutien à grande échelle durant les périodes de soudure. Dans le cadre de ce programme, une étude approfondie au Sahel sur la thématique des transferts monétaires humanitaires (TMH) et des systèmes de protection sociale fut menée par le Groupe Oxford Policy Management afin de :

- Identifier les points de connexion les plus efficaces pour l'alignement entre les filets de sécurité sociale et l'aide humanitaire en mettant l'accent sur l'aide en TMH ;
- Identifier les principaux catalyseurs et obstacles à la convergence ;

- Fournir des réflexions stratégiques, politiques et opérationnelles sur le potentiel et la valeur ajoutée de la convergence.

L'analyse s'est concentrée sur les composantes d'assistance en TM des programmes étudiés : réponse à la sècheresse saisonnière pour le Mali, le Burkina, la Mauritanie et le Sénégal ; la prise en charge des réfugiés au Tchad et enfin la réponse face au Covid-19 pour le Niger. Les programmes sélectionnés pour la comparaison devaient soutenir au moins 5 000 ménages et fournir une assistance en TM pendant au moins trois mois. Le cadre analytique utilisé par OPM est basé sur un continuum d'option de prestations. De manière générale, l'étude a montré que le tableau de convergence est mitigé et que la convergence n'est pas l'objectif final et n'aboutit toujours pas aux meilleurs résultats. Dans l'ensemble, il n'y a pas encore de convergence forte dans la région, malgré les opportunités et les possibilités qu'elle offre. Certains éléments clés qui sont faibles en matière de convergence présentent en fait de grandes opportunité et ne sont pas très controversés et ont un potentiel d'exploitation. Il existe des raisons stratégiques impérieuses dans tous les pays du Sahel pour viser une convergence plus forte. Alors comment pouvons-nous traduire l'accord de principe selon lequel travailler ensemble apportera de meilleurs résultats en moyens pratiques de le faire ?

Conclusions et Recommandations

- La valeur ajoutée stratégique n'est pas encore suffisamment débattue au niveau des pays.
- Il est nécessaire d'établir une vision partagée et claire de ce que cela signifie dans le pays et ensuite de ce à quoi cela devrait ressembler.
- La situation des ressources dans la région devrait obliger les partenaires à travailler plus efficacement ensemble et devrait être plus fortement encouragée par les donateurs.
    - La réduction des frais généraux est considérée comme une valeur ajoutée importante d'une convergence plus forte, soit en tirant parti des systèmes de prestation de services de PS des gouvernements, mais aussi, dans une moindre mesure, des systèmes d'assurance maladie.
- Les outils communs peuvent être un moyen de réaliser des gains d'efficacité, mais l'investissement dans leur mise en place est souvent une entreprise à long terme. Les acteurs humanitaires et les acteurs du développement ont tendance à avoir des opinions différentes sur la rentabilité de cet investissement.
- Il continuera d'y avoir un compromis entre l'étendue de la couverture qu'un système de transfert social durable peut fournir et la nécessité de rester abordable pour les pauvres.

Les opportunités manquées à saisir rapidement

- Cartographier la façon dont différentes agences s'associent à la même ONG locale pour la sensibilisation pourrait être facilement fait.
- Tirer parti des mécanismes de paiement partagés est également une prochaine étape précieuse qui est entièrement sous le contrôle des acteurs opérationnels.
- Les engagements politiques mondiaux doivent se répercuter jusqu'au niveau des pays et il est important que les agences investissent plus de temps et d'énergie dans la diffusion de ces engagements dans l'ensemble de leurs activités nationales.

Les obstacles à surmonter

- Celles liées aux principes de fonctionnement et à « l'identité du programme »

- Celles résultant de la sous-autorité des intérêts institutionnels, surtout sils ne sont pas enclins aux corrections techniques.

La littérature recommande de se concentrer sur l'élaboration d'objectifs communs pour progresser également sur des sujets difficiles.
En guise de contribution, Charlotte FONTAINE/ DG ECHO, a ajouté qu'au niveau des obstacles à surmonter, il serait judicieux d'y ajouter les principes humanitaires plus précisément la protection des données vu la détérioration de la région en termes de sécurité. Selon elle, la majorité des acteurs humanitaires ont largement contribué à la mise en place des registres nationaux de PS cependant en prenant l'exemple du Mali et du Nigéria, ces derniers ne sont plus disposés à partager leurs données.
Christophe BREYNE/ DG ECHO, rejoint les propos de Mme FONTAINE en citant l'inégalité des efforts dans la complétude des registres nationaux entre les gouvernements et les acteurs humanitaires, les gaps de mapping, les gaps de communication et la couverture réelle des registres. Pour une meilleure appropriation de cette étude, il recommande de publier un rapport facile à lire et synthétique / montrant les forces et les faiblesses/ par pays et en français.
M.Alfari MAIGA/UNICEF bureau régional Sénégal estime que les acteurs humanitaires doivent avoir un consensus sur le rôle du registre et pour ce qui est de la protection des données, les acteurs humanitaires doivent accompagner les gouvernements locaux dans la mise en place d'outils robustes de protection de données pour un meilleur partage.

L'ensemble de l'étude de la BM sera publié d'ici la fin de l'année. (Disponible sur l'enregistrement entre 05mn:45s – 41mn)

2- **DNPSES Mali** : Registre Social unifié au Mali

En guise de partage d'expériences, Mme Mah Assanatou KONE/ lead du CWG du Mali et Cheffe de section Etudes Recherches et Filets sociaux, nous a présenté le système d'information pour la coordination des activités de protection sociales abritant une base de données nationale sur les bénéficiaires de protection sociale. Il concerne les Non contributifs et les Contributifs et les informations collectées et gérées en son sein sont sécurisées, intègres et accessibles aux parties autorisées.
Face aux crises internes au Mali en 2012 et les difficultés liées à la coordination des interventions, le gouvernement et les partenaires ont manifesté leur intérêt pour la mise en place d'un outil de gestion à registre unique des bénéficiaires de protection sociale. Au terme de plusieurs travaux sur la protection sociale et la lutte contre la pauvreté, le **Registre Social Unifié (RSU**) est institué par le **Décret N°2022-0276/PT-RM du 09 Mai 2022**, adopté en conseil des ministres du 20 Avril 2022. Il constitue la porte d'entrée pour toute intervention sociale.

Le RSU a pour objet de centraliser et de gérer les données socio-économiques de l'ensemble des ménages pauvres et/ou vulnérables éligibles ou potentiellement éligibles aux différents programmes de protection sociale. C'est un outil de coordination, de programmation des différentes activités de protection sociale et d'aide à la décision.

Ce registre national est en partenariat avec des institutions nationales, des structures et des programmes (OXFAM et filets sociaux du Mali) et des PTFs notamment BM, PAM, UNICEF, FAO, World Vision.

Notons que le RSU vient avec des enjeux et des perspectives car pour une pérennisation de ce programme, un renforcement de communication et de capacités entre et pour les acteurs doivent

être placés au cœur des processus de développement. Mme KONE estime que le déploiement du RSU au niveau régional et local est d'actualité dû à l'importante demande d'enregistrement des bénéficiaires. La DNPS compte exploiter les résultats du dernier recensement de la population afin d'assurer la mise à jour des données du RSU. Cependant la contrainte majeure est le financement malgré de présence de plusieurs PTFs. Le renforcement de la protection des données à caractères personnels reste également un enjeu crucial pour le respect des normes de confidentialité.
*Les acquis liés à l'enregistrement des bénéficiaires avec les outils RSU sont disponibles dans les présentations en attaché.

Questions et réponses :
(Dylan FOTO) Comment assurer la fiabilité des données avec les partenaires et le RSU pourrait-il constituer un facteur de risque ?
Par rapport à la base de données, le HCR agit avec la DNPS à travers les personnes déplacées pour appuyer les personnes déplacées internes. Le RSU vient d'être institué par le Décret N°2022-0276/PT-RM du 09 Mai 2022 et cela permet à chaque intervenant d'utiliser le registre social en matière de PS comme porte d'entrée.
En matière de fiabilité, chaque partenaire détient sa base de données ou leurs bénéficiaires y sont inscrits. En retour, le RSU enregistre ces mêmes bénéficiaires en leur procurant un code unique. Par conséquent le RSU ainsi que les partenaires sont en mesure de suivre l'évolution de tous les bénéficiaires et le nombre d'aides reçues.

Comment remédier aux erreurs d'inclusion et d'exclusion ?
Ce problème doit être pris en compte par le ciblage qui est le travail préliminaire avant le RSU. Le cadre harmonisé a adopté l'outil HEA, et l'outil Proxi pour le ciblage et l'enrôlement.

(Christophe BREYNE) La cartographie est-elle accessible à tous, pour les partenaires sur le terrain n'ayant pas signé de MoU avec le RSU peuvent-ils avoir accès aux données des intervenants (en termes de nombre de bénéficiaires, nombre de ménages enrôlés dans des programmes d'assistance etc) ? Quelle est l'évolution du RSU durant ces trois dernières années ? Comment gérer les contraintes de sécurité pour motiver les programmes déjà sur place ?
Pour des principes de redevabilité et de transparence, tout partenaire souhaitant bénéficier des privilèges du RSU, devra avoir au préalable un accord avec les RSU. Notons que le RSU vient d'entamer sa phase de formalisation et un de ses objectifs principaux est de nouer contact avec tous les acteurs pour un meilleur usage de ce registre. Ex : Concernant la question de sécurité, le PAM utilise les organismes locaux dans les zones d'insécurité, L'UNICEF utilise l'approche systémique en appuyant la DNPS qui a son tour assiste les différents ONGs.
(Disponible sur l'enregistrement entre 43mn –1h12mn)

3- **Tour de table sur les récentes mises à jour des CWGs**

- **CWG du Nigeria :** formation sur les compétences de base en matière de TM à Maiduguri (23 participants dont 9 ONG et 1 agence de l'UN) - Une collaboration avec IMAP pour la mise en place d'un index de marché pour le suivi des aliments (26 commodités) et des hydro carburants dans le Nord Est du Nigéria - Les réunions de consultance sur la politique nationale en CVA (dossier en cours)

- **CWG de la RC**A :
  Finalisation de l'exercice de définition d'indicateurs PDM conjoints (dossier en cours) - 2 Consultation PAM/REACH/ICASEES sur la synergie en matière de suivi et d'analyse des marchés (à venir)
- **CWG du Burkina Faso:** Finalization of the mapping and assessment of financial service providers. This exercise will be repeated regularly to see the overall result - a total of CFAF 4,764 million in cash transfers during the first half of 2022 to 810,515 beneficiaries in Burkina Faso by partners.
  (Disponible sur l'enregistrement entre 1h13mn – 1h25mn)

4- **HDX**: Presentation of the Humanitarian Data Exchange

Dans le cadre de la facilitation de l'échange des données humanitaires, Nafissatou POUYE/Centre HDX nous a présenté le **Centre pour les Données Humanitaires**, géré par OCHA qui est une partie intégrante de la gestion du système d'information. La mission du Centre est d'accroître l'utilisation et l'impact des données dans la réponse humanitaire. Cette plateforme a le but de faciliter également la lecture, le nettoyage et la consolidation des données aux acteurs humanitaires. Les domaines d'intervention du centre sont :

- Service des données
- Responsabilité des données
- Littératie des données
- Analyse prédictive

Pour ce qui est des services des données, il est principalement axé sur la plateforme ouverte de OCHA (HDX) et est accessible à tous les partenaires. Dans le cadre de la réalisation d'un tableau de bord de suivi des activités, un certain nombre de prérequis est nécessaire à savoir la standardisation des données et le partage des données sur HDX. Concernant le premier prérequis, **HXL est une norme simple pour les données brutes non traitées.** Il utilise des hashtags (dièse #) pour classifier les données humanitaires. A titre d'illustration, Nafissatou a partagé le suivi des activités dans la région, pour chaque modalité et par pays.

Comme mentionné à plusieurs reprises tout au long de la rencontre, la gestion des données personnelles doit assurer la confidentialité et la sécurité des données collectées. C'est dans ce sens que **Stuart CAMPO/ HDX** a défini la responsabilité des données dans l'action humanitaire au sein du Centre. C'est la **gestion sécurisée, éthique et efficace des données à caractère personnel et non personnel pour la réponse opérationnelle.** A cet effet, les consignes d'OCHA sur la responsabilité des données ont été publiées en octobre 2021, après deux années d'expérimentation sur le terrain dans dix opérations humanitaires différentes.

Abdoulaye HAMIDOU a rappelé qu'en 2019, une collaboration fut initiée entre le HDX et les CWGs des différents pays qui a abouti à la production de certains dashboards pour certains pays. Cependant, il n'y a pas eu beaucoup d'évolution depuis lors mais le CALP espère que cet échange servira de redémarrage de la collaboration entre les deux parties en ce sens qu'il y a plus de sécurisation et de standardisation des données. Les mêmes codifications sont utilisées favorisant d'autant plus l'interopérabilité et les mêmes cadres au niveau pays ou régional. CALP poursuivra les discussions avec le Centre afin de redémarrer et renforcer l'appui apporté par le HDX au CWGs.

La plateforme est disponible aux liens suivants : https://centre.humdata.org/ https://data.humdata.org

*Les recommandations du Centre et ses partenaires techniques pour améliorer la responsabilité des données dans la prestation de transferts monétaires sont disponibles dans les présentations partagées.
(Disponible sur l'enregistrement entre 1h26min – 1h41min)

5- **CALP Network** : L'offre de formation CALP et comment en profiter

Dans le cadre du programme de renforcement de capacités du CALP, M. Alain KERGOAT/ Coordonnateur du développement de la Formation, a profité de la rencontre pour rappeler la disponibilité de diverses formations adaptées à plusieurs profils. Elles sont offertes en présentiel et en ligne comme suit :

- Tous les cours proposés de façon **présentielle** sont réalisés avec l'accompagnement d'un ou d'une formatrice (ou d'une équipe).
- Les cours proposés de façon **online** peuvent être accompagnés / facilités par un ou une formatrice ou être réalisé de façon autonome (« *auto-dirigés* » – accès aux contenus sans accompagnement d'un ou une tuteur.e).
- Il y a aussi l'option e-learning sur le Cash Learning Hub (Kaya), qui consiste à compléter des formations en ligne sans avoir recours à un formateur ou formatrice

Il est important de préciser que les formations sont dispensées par les équipes du CALP ou par des partenaires de formation de CALP (Bioforce, KeyAid, RedR). D'après une répartition faite par M. Abdoulaye Hamidou /Représentant régional adjoint du CALP en WCAF, entre 2019-2021, le nombre de formateurs formés est de 36 et le CALP dispose de 7 formateurs certifiés dans la région. (Disponible sur l'enregistrement entre 1h41mn – 1h56mn)

6- **Divers**

- Recherche d'un co-lead pour le CWG régional. Pour ceux/celles qui sont intéressés merci d'envoyer un mail à mirko.tommasi@calpnetwork.org . Lors de la prochaine réunion des CWGs, nous verrons comment procéder avec les propositions reçues. Toutefois, avec l'adoption du nouveau modèle de coordination, les réflexions continueront avec OCHA sur le futur du CWG régional
- La prochaine réunion régionale des CWGs est prévue pour le 09 novembre 2022. Elle se tiendra en présentiel à la salle de réunion du Bureau d'OCHA et en ligne.
- Le formulaire d'enregistrement pour de la série de webinaires : **Coup de projecteur sur le Sahel et l'Afrique du Centre : Conception et mise en œuvre des transferts monétaires dans des contextes difficiles** prévue pour les dates du 22 et 29 septembre, est disponible sur la page web du CALP. Le lien est ici .

  (Disponible sur l'enregistrement entre 1h57mn – 1h04mn)